

4G, phonegate, micro-antennes

Le Pr Zmirou démissionne de l'AFSSE (ANSES) en 2005 en raison des conflits d'intérêts d'autres experts et de la direction, qui influence trop la recherche sur la téléphonie mobile :

« *Nous avons profondément modifié nos milieux de vie au cours du siècle écoulé. Nous payons et nos enfants paieront demain le prix de nos aveuglements.* » (Le Monde) (1)

« Toutes ces offres, d'abord destinées à développer l'activité économique des grands opérateurs historiques, font l'objet d'une forte activité de communication et de publicité dirigée vers les élus. Pour rendre acceptables ces nouvelles dépenses, elles sont « marketées » sous le label de « **ville intelligente** », « **d'attractivité des territoires** » ou même de « **développement durable** ». Lorsqu'elles sont mises en œuvre, ces techniques ont pour effet collatéral d'exposer encore davantage les riverains et les usagers à des champs électromagnétiques supplémentaires. » (2) *Maître Olivier Cachard, professeur agrégé, Doyen Honoraire de la faculté de Nancy, membre de l'Académie des sciences de Lorraine et de l'Institut Gény.*

Résolution de Salzbourg

Le Département Public de santé du Gouvernement de Salzbourg en 2002 regroupe les plus grands spécialistes dans le domaine. Il est décidé d'abaisser le seuil de protection pour les antennes-relais à **0,06 V/m en extérieur, et 0,02 V/m en intérieur** (soit 60 et 20 millivolts). Au delà des difficultés de sommeil et de récupération sont constatés. (3)

Dans notre commune, nous sommes dans ces taux, préservons-les (voir ci-dessous à « micro-antennes »).

« Phonegate »

« **Vous souvenez-vous du Dieselgate de Volkswagen ?** (...) Plusieurs organisations anti-ondes avec l'aide d'experts du domaine viennent de démontrer que les constructeurs nous mentaient. (...) Ainsi, [comme le rapporte Le Monde](#), les fabricants de smartphones respectent bien les normes en vigueur en Europe, mais uniquement lorsque l'appareil n'est pas au contact du corps. (...) En effectuant ses propres tests, tests qui correspondent à un usage réel du smartphone au quotidien, l'ANFR a établi que « **89% des téléphones mesurés présentaient un DAS supérieur à 2 W/kg et 25% un DAS supérieur à 4 W/kg** » au niveau du corps. Certains modèles ont même atteint un DAS de 7 W/kg ! » <http://www.phonandroid.com/das-constructeurs-mentent-ondes-smartphones.html>

Micro-antennes

« Chantons sous la pluie de volts ! L'ANFR a testé des "micros antennes" sur les toits des Atribus d'Annecy. Selon Pierre Le Ruz, président du Criirem "*cela veut dire qu'à un mètre on reçoit **22 volts** dans la figure. C'est bien plus qu'une antenne-relais classique, généralement plus éloignée*". L'ANFR assure que "des mesures d'exposition ont été faites avant et après l'expérience, "*Et pendant l'expérience ?*" s'interroge Janine Le Calvez, présidente de l'association Priartem (Le canard Enchaîné) ». Source , ARCEP : <https://www.arcep.fr/index.php?id=13520&L=1>

Un portable relié à internet peut fonctionner avec 10 millivolts. Commune de Clairvaux, dans les endroits où nous captions bien, le téléphone fonctionne avec moins de 0,02 V/m (20 millivolts). **Nous refusons ces 22 V/m des micro-antennes qui ne respectent pas un niveau de protection correct, ni le niveau de la Résolution de Salzbourg de 0,02 V/m.**

Les enfants et les Champs Électromagnétiques

L'ANSES (Avis, exposition aux radiofréquences et santé des enfants, juin 2016)

reconnait que les radiofréquences ont un effet possible sur la fonction cognitive et le bien être des enfants (des effets non-thermiques). Elle recommande que les marges de sécurité des limites soient baissées.

Portables interdits à l'école en France en 2018, Ministre de l'Éducation, Communiqué de l'association Priartem 10 décembre 2017 :

«Le ministre l'a d'ailleurs lui-même évoqué puisqu'il a profité de cette annonce pour mettre en garde contre un usage précoce des écrans, indiquant disposer, tout comme Mme la Ministre de la Santé, d'études sanitaires concernant ce problème. Il a ainsi souligné dans un «message de santé publique qui concerne les familles», qu'au-delà du seul cadre scolaire, il est «bon» que les enfants «ne soient pas, trop, voire pas du tout, devant les écrans avant l'âge de sept ans» (émission le Grand jury RTL-Le Figaro-LCI du 10 décembre) (...).

Les patrons de la Silicon Valley (Apple, Google, Twitter...) interdisent la high tech à leurs enfants - France TV Info – 16/09/2014 : « *C'est parce que nous connaissons personnellement les dangers de la technologie" (...) un des cofondateurs de Twitter, dont les enfants ont accès à des livres et non à des iPad (...) Steve Jobs : à la question "Vos enfants aiment-ils les iPad ?", le fondateur emblématique d'Apple avait répondu au New York Times, en 2010, qu'ils n'en avaient jamais utilisé. »*

https://www.francetvinfo.fr/monde/ameriques/ces-patrons-de-la-silicon-valley-qui-interdisent-la-high-tech-a-leurs-enfants_695203.html

Ministère de la Santé britannique, Independent Expert Group on Mobile Phone, rapport Stewart, 2000

- « *Les enfants sont peut-être plus vulnérables du fait de leur système nerveux en développement, de la plus grande absorption d'énergie des tissus de leurs têtes et d'une plus longue exposition au cours de leur vie. En accord avec une approche de précaution, nous croyons en ce moment que l'utilisation répandue de téléphones mobiles par des enfants pour des appels non essentiels devrait être découragée. Nous recommandons aussi que l'industrie de la téléphonie cellulaire s'abstienne de promouvoir l'utilisation de ses appareils par des enfants »* (4).

Pr Stewart, du rapport homonyme :

« *Si vous avez un adolescent et que vous pensez qu'un téléphone portable peut l'aider en terme de sécurité, c'est un choix personnel, mais je ne vois pas quelle peut être la justification pour des enfants de 3 à 8 ans. (...) Je ne pense pas que l'on puisse dire, la main sur le cœur, que les téléphones portables sont sans danger. »*

« Il préconise par ailleurs d'éviter d'installer des antennes-relais à proximité des écoles car "si les émissions émanant de ces antennes ne représentent qu'un faible pourcentage des émissions reçues d'un téléphone portable, elles sont diffusées de manière continue tout au long de la journée". »(5)

Académie américaine de pédiatrie - Communiqué Robin des Toits (extraits) - 18/01/2017

« *En mai dernier, le U.S. National Toxicology Program (NTP) publiait les résultats préliminaires d'une étude (...) Depuis, à Berkeley, en Californie, les vendeurs de téléphones portables doivent aviser leurs clients que s'ils portent sur leur corps un appareil allumé et connecté à un réseau sans fil, ils risquent de dépasser les lignes directrices fédérales d'exposition aux rayonnements de radiofréquences. L'industrie combat féroce le règlement de Berkeley devant les tribunaux. Ces résultats ont également motivé l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) à resserrer les recommandations qu'elle fait aux parents concernant l'usage du téléphone portable par leurs enfants ainsi que par eux-mêmes. L'AAP rappelle que la norme fédérale américaine limitant le rayonnement des téléphones portable n'a pas été mise à jour depuis 1996. Cette limite autorisée aux États-Unis, de 1,6 W/kg, vise seulement à prévenir l'échauffement des tissus du corps et non les effets non thermiques comme les dommages à l'ADN et le cancer. « Les organismes de réglementation doivent formuler des recommandations musclées afin que les consommateurs prennent des mesures de précaution et évitent un contact étroit avec leurs téléphones portables, et en particulier qu'ils limitent ou évitent l'utilisation des téléphones portables par les enfants. En effet, les crânes des enfants sont plus minces, leur cerveau pouvant absorber plus de rayonnement et leur système nerveux en développement est plus sensible aux agents qui endommagent les tissus humains (...) »* (citation de l'Académie Américaine de Pédiatrie).

Comité national russe de protection contre les radiations non ionisantes, 2008. *Sévère mise en garde :*
« Dans un futur proche, les enfants utilisateurs de téléphone mobile seront vraisemblablement confrontés aux risques pour la santé suivants : perturbation de la mémoire, baisse de l'attention, diminution de l'apprentissage et des capacités cognitives, augmentation de l'irritabilité, problèmes de sommeil, accentuation de la sensibilité au stress, accroissement de prédispositions épileptiques.
Risques sanitaires à venir (possibles) attendus : tumeurs au cerveau, tumeurs des nerfs acoustiques et vestibulaires (vers l'âge de 25-30 ans), maladie d'Alzheimer; démence, syndrome dépressif, et autre types de dégénérescence des structures du cerveau (vers 50 à 60 ans). Les membres du Comité national russe mettent en exergue l'ultime urgence de défendre la santé des enfants de l'influence des EMF des systèmes de télécommunication mobile. Nous appelons les autorités gouvernementales et l'ensemble de la société à porter la plus grande attention à cette menace imminente et à prendre les mesures adéquates de prévention contre les ondes négatives sur la santé de la génération future. (...) Nous croyons que ce risque n'est pas plus faible que ceux liés au tabac ou à l'alcool sur la santé des enfants. Il est de notre devoir professionnel de ne pas laisser se dégrader la santé des enfants sans agir. » (6)

Om P. Gandhi, université Utah, 1996 : un cerveau enfant absorbe 50 % de rayonnements en plus qu'un adulte. Par exemple si un DAS est de 2,93 W/Kg, alors pour un enfant de 10 ans c'est 3,21, et 4,49 W/kg pour un enfant de 5 ans.

En 2008, une étude de **l'opérateur Orange** trouve des conclusions similaires. (7)

Martin Blank : « ...les enfants grandissent sans arrêt à un rythme accéléré, ce qui signifie qu'il se produit chez eux un rythme beaucoup plus rapide de divisions cellulaires. Par conséquent, l'ADN des enfants est plus vulnérable aux erreurs qui surviennent au cours de la synthèse normale des protéines et tout dommage à leur ADN est plus susceptible de se propager à un plus grand nombre de cellules (par les divisions cellulaires ainsi que les réplifications), les étendant ainsi plus loin et plus rapidement dans le corps. Par surcroît, l'os du crâne des enfants est plus mince et offre moins de protection aux neurones du cerveau contre des forces extérieures que ce n'est le cas chez les adultes. Pour empirer encore les choses, des recherches ont montré que la quantité de rayonnement provenant des téléphones cellulaires que les enfants absorbent (l'indicateur DAS) est plus grande que chez les adultes parce que leur conductivité électrique est plus élevée... » (9)

En 1979, **Nancy Wertheimer** établit une corrélation entre les Extrêmement Basses Fréquences (EBF) des lignes électriques et la leucémie (à de très faibles niveaux de rayonnement). Cela crée une controverse et de nouvelles études arrivent dont celle de Milham, qui examine les certificats de décès de tous les coins des États-Unis à la période de mise en place du réseau électrique. Résultat : pic de leucémie vers 3-4 ans lors de l'arrivée de l'électricité.

Ce qui fait qu'en 2002, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) analyse ces données. Résultat : les EBF sont « classées comme cause possible de cancer » (en 2011 une évaluation similaire arrive pour les RadioFréquences et les Micro-Ondes utilisées pour la téléphonie mobile). (8)

L'Institut espagnol de Recherche en Neurodiagnostic (Marbella, Espagne) met en évidence en 2004 qu'une conversation de deux minutes sur un mobile perturbe l'activité cérébrale d'un enfant une heure durant. (10)

Revue Epidemiology, 2008, Danemark, étude sur 13 000 enfants de 7 ans entre 2005-2007, dont 10 % ont des troubles de l'attention. Parmi eux 54 % ont eu leur mère durant la grossesse qui utilisa mobile **2-3 fois par jour**, et 80 % si l'enfant utilise lui-même un portable.

Conférence **Royal Society, Londres, 2008 :** l'épidémiologiste et cancérologue **Lennart Hardell** explique que les données disponibles suggèrent une hausse globale de **70 %** du risque de tumeurs cérébrales **au delà de 10 ans d'utilisation**, et que les adolescents ayant commencé à se servir largement du portable avant 20 ans ont 5 fois plus de risque de développer un cancer avant l'âge de 30 ans que ceux qui n'ont pas de portable. (11)

L'appel de Fribourg 2012 de médecins allemands : « Les enfants et les adolescents sont plus vulnérables. Après la leucémie, les tumeurs du cerveau sont la seconde cause de cancer chez l'enfant. En Europe, le taux de cancer

chez l'adolescent a augmenté de 1,5% par an. En Angleterre, les tumeurs du lobe frontal et temporal ont significativement augmenté entre 1999 et 2009 (...) »

« **L'Oncologue Lennart Hardell, MD, PhD** et le Statisticien Michael Carlberg de l'Hopital Universitaire d'Obrero, en Suède ont trouvé un risque de cancer 3 fois plus élevé après 25 ans ou plus d'utilisation de téléphones sans fil dans une étude publiée en Octobre 2014 dans la revue **Pathophysiology** (...) Un élément significatif a été la découverte que les personnes ayant utilisé un portable ou un téléphone sans fil **avant l'âge de 20 ans** présentaient le risque le plus élevé. Cette étude fait suite à l'étude **CERENAT** de juillet 2014 " case controlled study publiée dans la revue "**Occupational and Environmental Medicine** " dans laquelle des chercheurs français ont trouvé une augmentation du cancer du cerveaux multiplié par 3 après 896 heures ou plus d'utilisation d'un téléphone sans fil au long cours »

https://www.robinstoits.org/USA-Communique-de-Presse-de-l-Association-Nationale-pour-la-surete-des-technologies-utilisees-par-les-enfants-NACST_a2289.html

Les dispositifs de surveillance pour bébés

Des mesures rassurantes en Suisse ont trouvé des CEM « *sous la limite des champs électriques de 2 V/m à 1V/m* » et « *de 0,5 à 4 % de la limite de 2 W/kg* » recommandée en 1998 par le CIPRNI comme seuil pour le DAS, « *mais il a été démontré que de telles expositions étaient associées à des changements physiologiques importants, comme la stimulation de la synthèse de protéines au cours de la réaction cellulaire au stress.* » . (12)

Antennes-relais

Exemple de la « tour maudite » de Londres, avec mâts Orange et Vodaphone : 7 cas de cancer parmi 110 résidents. Orange a retiré son antenne mais pas Vodaphone .

Revue *Experimental Oncology* 2011 : exposition à des Micro-Ondes de basse intensité pendant 10 ans ou plus montre des effets cancérigènes. Pour les tours spécifiquement, même une seule année mène à un accroissement spectaculaire des cancers pour ceux à proximité. Dans un rayon de 400 m, au bout de 10 ans = 3 fois plus de cancers que chez les personnes vivant plus loin. Au Brésil : résultats analogues pour une exposition à 40 microwatts/cm² .(ndlr; soit entre 12 et 13V/m) (13)

Electro-Hypersensibilité

Lors d'une réunion d'un groupe de travail scientifique de l'OMS a Prague en 2004, la réalité médicale de l'électrohypersensibilité (EHS) a été reconnue. **La reconnaissance de l'EHS comme un handicap existe depuis la décision rendue par le tribunal du contentieux de l'incapacité de Toulouse le 8 juillet 2015.** (Maître Cachard).

Argent et recherche

Université de Berne, *Environmental Health Perspectives*, 2007 : il est montré que les études exclusivement financées par l'industrie rapportent moins souvent des effets biologiques statistiquement significatifs que celles qui bénéficient d'autres fonds. **Sur 59 études, un tiers de celles financées par l'industrie a trouvé au moins un effet physiologique significatif, contre 82 % des études bénéficiant de fonds publics ou caritatifs.** (14) Ce qui rejoint l'étude de Lai qui a répertorié des centaines d'études depuis 1990 : **30 % financées par l'industrie du sans-fil, dont 27 % trouvent des effets biologiques, contre 68 % de celles qui disposent de fonds indépendants.** (15)

Déjà en 1979... Laboratoire Central des Ponts et Chaussées - 14e Symposium International sur les applications énergétiques des micro-ondes. Rapport de recherche LPC n° 95

« *Après une controverse qui a duré plus de 20 ans, on semble s'orienter vers (...) des effets biologiques autres qu'un simple échauffement. (...) Ces effets spécifiques se traduiraient par des troubles subjectifs qui semblent tirer leur origine d'une altération fonctionnelle diffuse des systèmes neuro-végétatif, cardio-vasculaire, endocrinien, se traduisant par des céphalées, nausées, inappétence, vertiges, éréthisme cardiaque, etc (...)* ». (14)

Pour recevoir le dossier complet donné aux élus et mis à jour, écrivez à : collectifvallon@gmail.com

Si vous n'avez pas internet, vous pouvez demander à vos voisins. Un dossier relié et imprimé peut aussi vous être adressé.

Citations : (1-5-14)- livre Maître Forget (cité p. 47.p.52 p.69), « *Portables et antennes, mauvaises ondes* », Sang de la Terre 2010.

(2-10)-Maître Olivier Cachard, professeur agrégé, Doyen Honoraire de la faculté de Nancy, membre de l'Académie des sciences de Lorraine et de l'Institut Gény : « *Le droit face aux ondes électromagnétiques* », Lexis Nexis, 2016.

(3) https://www.icems.eu/docs/resolutions/London_res.pdf,

(4-8-9-12-13-15)- Martin Blank (p.82 à84,p.150 et 234 à 238), (docteur en chimie physique), « *Ces ondes qui nous entourent. Ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques* », Éditions Écosociété 2016.

(6-7-11-14) p.98-161-165, 169, 158 -Catherine Gouhier (CRIIREM), M. Rivasi (Eurodéputée), M. Layet : « *Survivre au téléphone mobile et aux réseaux sans fil* », Courrier du Livre 2009

Le 13 décembre 2017, collectif santé pour tous Clairvaux.